

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1137

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LOUDINI Ahmed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 66 17 77 90

Total des frais engagés : 1 287,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور التازي محمد
Docteur TAZI M hammed
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 05 22 26 00 87

Date de consultation : 08 DEC 2020

Nom et prénom du malade : LOUDINI Ahmed

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : HTF

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 18/12/2020



Déclaration de Maladie

Nº P19-

050235

ND: 52036

Optique

Autres

Omnipraticien

Médecine de Travail & Médecine Légale

Diplômes Universitaires en

Diabétologie, Diététique Médicale (Obésité)

Echographie

Traitements des Douleurs

Expert Assermentation

شواهد جامعية في

مرض السكري ، الحمية الطبية

علاج الألم ، الفحص بالصدى

طب العمل و الطب الشرعي

الطب العام ، خبير ملحف

بسم الله الرحمن الرحيم

08/12/2020
Casablanca le : -----

الدار البيضاء، في :

Mr LOUDINI Ahmed

18720 x 3
555,60
SULIAT 10mg/160mg /12,5mg
1cp matin 3 mois

109,70 x 3
329,10
Contiflo OD-0,4
1 cp / jour 3 mois

1250 x 4
7,00
ADO 500
1 cp matin et soir milieu repas

73,00
Purcab
1 cp / jour

الدكتور التازي محمد
Docteur TAZI M hammed
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 05 22 26 00 87

Pharmacie ROSE de la Corniche
Rte. d'Azemmour - Km 3,500 - Casablanca
Dar Bouazza Km 3,500 - Casablanca
Tél: 05 22 00 62 98

طبيب معتمد للإدلاء بشهادات الأهلية الطبية للسيارة Agrée pour Certifier l'Aptitude pour le permis de Conduire

175, Rue Boukraa - Casablanca - الدار البيضاء 175, زنقة بوكراع - الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 26 00 87 - GSM : 06 61 46 78 87

e-mail : drtazimd@yahoo.fr

LOT: 200100
DLUO: 03/2023
73,00DH

LOT : 2725
UT. AV : 04-22
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 2725
UT. AV : 04-22
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 3111
PER : 08-23
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 2725
UT. AV : 04-22
P.P.V : 17 DH 50

LOT 205825
EXP 05/22
PPV 185DH20

LOT 205825
EXP 05/22
PPV 185DH20

PPV 185DH20
EXP 05/22
LOT 205825

CONTIFLO® D



30 Gélules
à libération prolongée
Voie orale
0.4 mg

CONTIFLO® D



30 Gélules
à libération prolongée
Voie orale
0.4 mg

CONTIFLO® D



30 Gélules
à libération prolongée
Voie orale
0.4 mg